



Paris, le 26 août 2022

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en place d'une formation aéronautique pour un groupe de futurs élèves de Seconde, afin de préparer le Brevet d'initiation aéronautique l'année prochaine. Les cours auront lieu le **samedi de 9h30 à 12h (planning joint)**.



Il s'agit d'un brevet de "culture aéronautique" à mi-chemin entre loisirs et études. Le programme est défini par le ministère et exige un travail régulier. Il comporte des notions sur l'histoire de l'aviation, la météorologie, les principes du vol, les différents types d'aéronefs, les consignes de sécurité et de navigabilité.

Cette initiation n'exige aucune connaissance préalable et est ouverte à tous les profils d'élèves. Ce programme recouvre 60% des connaissances requises pour obtenir le premier degré de formation pour devenir pilote privé dans l'avenir.

Tous les élèves de Seconde auront l'opportunité de découvrir les avions et les activités (visite du club, des espaces de préparation des vols, rencontre avec des pilotes) lors de la journée d'intégration qui se déroulera le mardi 6 septembre 2022 (circulaire à venir). Une vie de classe sera également organisée pour présenter ce projet dans le détail aux élèves intéressés.

Cette formation de 50h a un coût annuel de 495 euros, réglable en deux fois. Le vol qualifiant aura lieu en fin de formation (coût à prévoir de 155 euros).

INSCRIPTION au « Brevet d'initiation aéronautique » - Classes de Seconde

A renvoyer par mail à orientation@ecolepascal.fr avant le 2 septembre 2022

Monsieur, Madameparents ou responsables de :

NomPrénom

Souhaitent que leur enfant assiste aux 50h de formation et prépare le B.I.A.

Fait à le

Signature :

LYCEE PASCAL – AEROCLUB JEAN BERTIN

BIA

CALENDRIER 2022-2023

50 heures réparties sur 20 samedis, à raison de 2h30 hebdo. (9h30-12h)

Septembre 2022

Samedi 17
Samedi 24

Octobre 2022

Samedi 1^{er}
Samedi 8
Samedi 15

Novembre 2022

Samedi 5
Samedi 19
Samedi 26

Décembre 2022

Samedi 3
Samedi 10

Janvier 2023

Samedi 7
Samedi 14
Samedi 21
Samedi 28

Février 2023

Samedi 4 : 2h
Samedi 11 : 2h
Samedi 18 : 2h

Mars 2023 : 9h

Samedi 11 : 3h
Samedi 18 : 3h
Samedi 25 : 3h

Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) au Lycée Pascal

Informations complémentaires

Le BIA : une formation pour les jeunes !

Le lycée Pascal et l'aéroclub Jean Bertin situé au sein de la commune de Chavenay dans les Yvelines inaugurent en cette rentrée scolaire 2022 un partenariat autour du Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA).

Le BIA est un parcours pédagogique qui vous permettra d'apprendre comment vole un avion, les bases de la météorologie et de la navigation, ou encore l'histoire de l'aviation.

C'est aussi un formidable outil qui permet de mettre en pratique de manière ludique des matières aussi variées que les mathématiques, la physique, les sciences de l'ingénieur, les sciences de la vie et de la terre, la géographie, l'histoire...

Il comprend aussi des vols de découverte du pilotage et de la navigation.

Le BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique) est un diplôme délivré par l'Education Nationale, validé par la réussite à un examen (QCM) comprenant des épreuves théoriques obligatoires et des épreuves facultatives. Il ambitionne également, au travers des connaissances globales liées à l'aéronautique, de promouvoir des vocations.

Préparer le B.I.A.

Les candidats suivent une **formation de 50 heures** de cours théoriques dans l'établissement répartis sur l'année scolaire le samedi matin (modules de 2h30). Est également incluse la découverte du pilotage (vol en binômes de 30/40 minutes en place avant et arrière de l'avion).

C'est une épreuve nationale, dont la date est fixée par le Ministère de l'Education Nationale (courant mai).

L'examen est présenté sous forme de QCM. Les épreuves obligatoires sont :

- Météorologie et aérologie
- Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
- Etude des aéronefs et des engins spéciaux
- Navigation, réglementation, sécurité des vols
- Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial

L'enseignement est basé sur une pédagogie active, mobilisant, pour chacun des modules de l'examen, des professionnels confirmés du secteur de l'aéronautique. Dans la mesure des disponibilités de chacun, des visites pédagogiques seront proposées (atelier de maintenance aéronautique, tour de contrôle, préparation d'une navigation aérienne, Salon du Bourget, etc.).

La remise des diplômes sera par ailleurs effectuée au sein de l'aéroclub Jean Bertin, par le président, et sera le temps d'un échange convivial.

Modalités d'inscription

- Il est demandé aux participants de s'inscrire et de s'engager pour toute l'année (cours de septembre à mars).
- Autorisation parentale obligatoire pour les vols, les sorties pédagogiques et le covoiturage.

Supports de cours BIA complémentaires (facultatifs)

["Mon premier brevet aéronautique"](#) par Jean Nicolas (26 €) Editions Cépaduès

["Initiation à l'Aéronautique - Préparer le BIA"](#) (26 €) Editions Cépaduès

["L'Abécédaire illustré du BIA"](#) par Jean-Christophe Kraemer, Régis Le Maitre (26 €) Editions Cépaduès

["Livret d'aéronautique - Préparation au BIA"](#) par Joël Moulinet (26 €) Editions Cépaduès

Les informations de la Fédération Française Aéronautique - Jeunes Ailes

La Fédération Française Aéronautique (FFA) propose, au travers de ses 600 aéroclubs, au début de la formation théorique, une licence "Jeunes Ailes" pour un coût de 24 € (tarif 2020-2021) qui permet au titulaire de cette licence de bénéficier :

- de janvier à juin de l'année scolaire de formation d'un abonnement au magazine fédéral "Info Pilote" pour le familiariser avec le milieu aéronautique ;
- d'un contact Aéroclub privilégié incluant la désignation d'un tuteur (aide ponctuelle..) ;
- de s'inscrire, après l'examen du BIA, dans un aéroclub comme élève pilote à tarif préférentiel ;
- d'un accès privilégié à des programmes réservés (Cadet de l'Armée de l'Air, Stage Aviation Légère de l'Armée de Terre,...) et à des challenges exclusifs (Aerobatic,...)

Et après ?

La filière aéronautique est une voie d'excellence... Les jeunes, filles ou garçons, qui choisissent de s'engager dans cette voie exigeante et rigoureuse doivent être avant tout motivés et passionnés. Le BIA est une première étape : c'est la possibilité de passer du rêve à la réalité... de vérifier sa motivation et de préparer son orientation vers les différents métiers qu'offre la filière aéronautique, ou simplement de s'initier aux sports aériens.

Les titulaires du BIA, qui souhaitent poursuivre l'apprentissage du pilotage d'un avion ou d'un planeur, bénéficient de bourses supplémentaires au fil de leur progression en vue de l'obtention de leur brevet.

De son côté, l'aéroclub Jean Bertin propose des tarifs permettant au plus grand nombre de poursuivre leur formation vers le LAPL ou le PPL.